

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du <b>Conseil Municipal</b> de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre <b>24130</b></p>
---	--	---

**SEANCE du : 24 juin 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 18 juin 2024.

**ETAIENT PRESENTS**

Thierry BAUDOIN	Pierre BUREAU	Pascal GABILY	Pierre MORIN
Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Alain ROBIN
Bérangère BAZANTAY	Bruno COTHOUIS	Constance MACKOW	Anne ROUX
Florence BAZZOLI	Sandrine DELUGEAU, jusqu'à 20h00	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Bruno BODIN	Stéphanie FILLON	Jean-François MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Anita BRIFFE	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU	
Hélène BROSSEAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, à partir de 19h15	Jean-François MORIN, à partir de 19h05	

**POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES**

Rodolph THIBAudeau, pouvoir à Constance MACKOW	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS	Philippe ROBIN
Jean-François MORIN, pouvoir à Hélène BROSSEAU jusqu'à 19h05	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, jusqu'à 19h15	Sandrine DELUGEAU, à partir de 20h00

**Secrétaire de séance :** Arnaud PRINTEMPS, assisté des services de la Ville  
**Assistaient également :** Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services  
Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



**Souscription d'un emprunt au budget principal de 1 700 000 € sur 20 ans auprès de la Banque Postale**

Sur proposition de Madame le Maire,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **DE REALISER** auprès de la Banque Postale un emprunt de 1 700 000,00 € destiné à financer les investissements 2024 au budget principal, aux principales conditions ci-dessous :

**Montant :** 1 700 000.00 €

**Score Gissler :** 1A

**Durée :** 20 ans

**Taux :** Taux fixe à 3.63%

**Périodicité des échéances :** trimestrielle

**Base de calcul des intérêts :** 30/360

**Mode d'amortissement :** Amortissement progressif à échéances constantes

**Frais de dossier :** 1 700.00€

**Remboursement anticipé :** Possible à une date d'échéance d'intérêts moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer le contrat de prêt et toutes les pièces s'y rapportant.

Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20240626-DG\_DEL\_2024\_130-DE  
Date de télétransmission : 26/06/2024  
Date de réception préfecture : 26/06/2024

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Arnaud PRINTEMPS



Le Maire,

Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20240626-DG\_DEL\_2024\_130-DE  
Date de télétransmission : 26/06/2024  
Date de réception préfecture : 26/06/2024